Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

VOLTALIA
Société Anonyme
au capital de 543 638 822 €
84, boulevard de Sébastopol
75003 Paris

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Mazars
Commissaire aux Comptes
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

VOLTALIA

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la société Voltalia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voltalia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation et créances rattachées à des participations – notes 2.5 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 479 576 milliers d'euros. Les créances rattachées à ces participations s'élèvent, en valeur nette, à 446 519 milliers d'euros. Ainsi, les titres de participations et les créances qui y sont rattachées représentent près de 80 % du total du bilan actif de Voltalia.

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participation sont dépréciés dès lors que leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur comptable.

Comme indiqué dans les notes 2.5 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'inventaire est appréciée sur la base de la situation nette ou des perspectives des entités concernées.

Nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui y sont rattachées comme un point clé de l'audit compte tenu de leur importance et du recours au jugement de la direction pour estimer la valeur d'inventaire compte tenu des hypothèses et estimations inhérentes à la détermination de celle-ci.

Réponses apportées lors de notre audit

Nos travaux ont principalement consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à :

- vérifier que les critères de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation et créances rattachées retenus par la direction de la société étaient appropriés et que les calculs des dépréciations découlant de celles-ci étaient corrects ;

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes annuels des entités concernées, notamment pour les évaluations reposant sur des éléments comptables ;

- vérifier la cohérence et l'actualisation des prévisions des flux futurs de trésorerie pour les évaluations reposant sur un modèle de type Discounted Cash Flows ; et

- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Stocks et encours - notes 2.6 et 3.4 de l'annexe aux comptes annuels

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les stocks et encours sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 47 577 milliers d'euros. Les encours de production correspondent aux coûts activés sur les projets de centrales en cours de développement. L'activation des dépenses par projet est réalisée dès lors qu'une liste de critères exhaustive est vérifiée. Les coûts relatifs aux projets ne remplissant pas les critères d'activation demeurent en charges.

Nous avons considéré la valeur des stocks et encours comme un point clé de notre audit compte tenu de la complexité des modèles utilisés pour l'activation des projets de centrales en développement et de leurs sensibilités aux données et hypothèses retenues par la Direction sur lesquelles se fondent les estimations.

Réponses apportées lors de notre audit

Nos travaux ont principalement consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à :

- apprécier le respect des critères d'activation relatifs aux stocks et encours, notamment par entretiens avec la direction et les principaux responsables de l'activité développement ;

- revoir la documentation des principales activations de l'exercice, sur la base du fichier de suivi des encours établi par la société ; et

- revoir les hypothèses de rentabilité des principaux nouveaux projets de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Voltalia par l'assemblée générale du 13 mai 2020 pour Grant Thornton et du 9 novembre 2011 pour Mazars.

Au 31 décembre 2021, Grant Thornton était dans la deuxième année de sa mission sans interruption et Mazars dans la onzième année de sa mission sans interruption, soit respectivement la deuxième et la huitième année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et à Paris La Défense, le 2 mai 2022

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton **Membre français de Grant Thornton International**	**Mazars**
Guillaume Giné Associé	Marc Biasibetti Associé

7

COMPTES ANNUELS DE VOLTALIA SA

7.1 Bilan au 31 décembre 2021 232

7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2021 234

7.3 Annexes 236

7.1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

Bilan actif

En euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels développés	6 649 801	3 614 232	3 035 568	3 137 165
Autres immobilisations incorporelles	90 009		90 009	90 009
Immobilisations incorporelles en cours	477 244		477 244	996 284
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 011 000		1 011 000	1 011 000
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	383 809	56 961	326 848	116 299
Autres immobilisations corporelles	2 158 115	1 315 583	842 532	1 006 525
Immobilisations en cours	96 718		96 718	6 640
Avances et acomptes	11 273		11 273	11 274
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	512 091 381	32 515 784	479 575 597	385 714 086
Créances rattachées à des participations	447 865 490	1 346 612	446 518 877	337 564 835
Autres titres immobilisés				
Prêts	23 221		23 221	23 124
Autres immobilisations financières	3 259 459		3 259 459	4 460 541
Actif immobilisé	**974 117 524**	**38 849 175**	**935 268 349**	**734 137 781**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	53 374 831	5 798 228	47 576 602	36 499 411
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	3 453 624		3 453 624	2 397 725
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	46 582 605	3 073 567	43 509 038	62 119 680
Autres créances	93 036 491	3 991 657	89 044 834	88 627 054
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Trésorerie	26 820 788		26 820 788	20 520 682
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 261 385		1 261 385	3 709 661
Actif circulant	**224 529 724**	**12 863 453**	**211 666 271**	**213 874 213**
Frais d'émission d'emprunts à étaler	4 299 909		4 299 909	1 107 570
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	643 706		643 706	1 494 728
TOTAL GÉNÉRAL	**1 203 590 863**	**51 712 628**	**1 151 878 235**	**950 614 291**

Bilan passif

En euros	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 543 638 822)	543 638 822	543 477 113
Primes d'émission, de fusion, d'apport	235 121 564	235 058 299
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	58 367	58 367
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes)		
Report à nouveau	(7 057 020)	(6 980 552)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	8 930 886	(76 468)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 129 371	1 756 871
Capitaux propres	**782 821 991**	**773 293 630**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	4 678 959	5 164 452
Provisions pour charges	672 706	541 738
Provisions	**5 351 665**	**5 706 190**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	201 955 540	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	125 382 219	110 338 889
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunt Partic.)	596 594	1 756 139
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		26 696
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 302 361	17 900 024
Dettes fiscales et sociales	10 285 415	17 484 160
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 387	6 683
Autres dettes	3 740 736	11 210 649
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	4 386 834	12 878 873
Dettes	**362 678 089**	**171 602 114**
Écarts de conversion passif	1 026 496	12 356
TOTAL GÉNÉRAL	**1 151 878 235**	**950 614 291**

7.2 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Exercice 2021			
En euros	**France**	**Exportation**	**Total**	**Exercice 2020**
Ventes de marchandises	80 710		80 710	489 835
Production vendue de biens				
Production vendue de services	37 235 018	29 083 058	66 318 076	61 667 160
Chiffre d'affaires nets	**37 315 728**	**29 083 058**	**66 398 786**	**62 156 995**
Production stockée			14 481 530	13 937 009
Production immobilisée			132 899	1 098 791
Subventions d'exploitation			63 188	16 133
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 140 284	538 334
Autres produits			884 693	117
Produits d'exploitation			**83 101 382**	**77 747 379**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 504	619 845
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			539 558	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			64 091 013	66 926 467
Impôts, taxes et versements assimilés			1 224 575	789 120
Salaires et traitements			20 955 022	17 552 156
Charges sociales			9 702 016	7 971 870
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 221 670	1 289 697
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 662 732	1 410 111
Dotations aux provisions			516 396	1 214 697
Autres charges			1 085 256	188 214
Charges d'exploitation			**105 001 746**	**97 962 178**
Résultat d'exploitation			**(21 900 363)**	**(20 214 799)**
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers			**29 720 187**	**36 914 775**
Produits financiers de participations			23 758 536	15 565 694
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			56 915	408 543
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 782 852	19 160 809
Différences positives de change			121 882	1 779 731
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				

	Exercice 2021			
En euros	France	Exportation	Total	Exercice 2020
Charges financières			**6 779 696**	**26 889 369**
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 264 346	23 408 376
Intérêts et charges assimilées			5 105 433	2 086 318
Différences négatives de change			409 916	1 394 675
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Résultat financier			**22 940 491**	**10 025 407**
Résultat courant avant impôts			**1 040 128**	**(10 189 392)**
Produits exceptionnels			**31 439 015**	**13 406 611**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 104 494	1 099 057
Produits exceptionnels sur opérations en capital			30 334 521	12 307 554
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Charges exceptionnelles			**19 693 253**	**4 189 775**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			337 172	3 162 976
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			18 982 333	612 689
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			373 748	414 111
Résultat exceptionnel			**11 745 762**	**9 216 836**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			453 259	99 804
Impôts sur les bénéfices			3 401 746	(995 891)
Total des produits			**144 260 587**	**128 068 766**
Total des charges			**135 329 701**	**128 145 234**
BÉNÉFICE OU PERTE			**8 930 886**	**(76 468)**

7.3 ANNEXES

NOTE 1 Faits marquants de l'exercice 237
Note 1.1 Gouvernance 237
Note 1.2 Faits caractéristiques de l'exercice 237
Note 1.3 Événements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice 238

NOTE 2 Règles et méthodes comptables 238
Note 2.1 Base d'établissement des états financiers 238
Note 2.2 Recours à des estimations 238
Note 2.3 Immobilisations incorporelles 239
Note 2.4 Immobilisations corporelles 239
Note 2.5 Titres de participation et autres immobilisations financières 239
Note 2.6 Stocks et encours 239
Note 2.7 Créances 240
Note 2.8 Frais d'émission d'emprunts à étaler 240
Note 2.9 Valeurs mobilières de placement 240
Note 2.10 Provisions réglementées 240
Note 2.11 Opérations en devises 240
Note 2.12 Litiges et provisions 240
Note 2.13 Indemnités de départ à la retraite 240
Note 2.14 Chiffre d'affaires 241

NOTE 3 Notes sur le bilan 241
Note 3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles 241
Note 3.2 Amortissements et dépréciations 242
Note 3.3 Immobilisations financières 242
Note 3.4 Encours de production 250
Note 3.5 Créances courantes 251
Note 3.6 Trésorerie et instruments financiers dérivés 251
Note 3.7 Variation des capitaux propres 252
Note 3.8 Contrat de liquidité 252
Note 3.9 Provisions 252
Note 3.10 Dettes financières et d'exploitation 253
Note 3.11 Charges à payer 253
Note 3.12 Impôts et périmètre d'intégration fiscale 254

NOTE 4 Notes sur le compte de résultat 255
Note 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique 255
Note 4.2 Autres produits d'exploitations 255
Note 4.3 Achats et charges externes 255
Note 4.4 Autres charges d'exploitation 256
Note 4.5 Résultat financier 256
Note 4.6 Résultat exceptionnel 256
Note 4.7 Impôt sur le bénéfice 257
Note 4.8 Résultat net 257

NOTE 5 Autres informations 257

NOTE 6 Entreprises liées 257

NOTE 7 Engagement hors bilan 258
Note 7.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles 258
Note 7.2 Engagements reçus liés aux activités opérationnelles 258

NOTE 8 Rémunérations des mandataires sociaux 259

NOTE 9 Politique de distribution des dividendes 262

NOTE 10 Tableau des cinq derniers exercices 262

NOTE 1 Faits marquants de l'exercice

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1er janvier 2021 et se finissant le 31 décembre 2021.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Société le 29 avril 2022.

NOTE 1.1 Gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2021 :

- les mandats de Madame Laurence Mulliez, de la société Creadev et de la société The Green Option qui arrivaient à expiration ont été renouvelés pour une durée de trois années, et viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires appelée à se réunir en 2024 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le mandat de Monsieur André-Paul Leclercq qui venait à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 mai 2021 a été renouvelé pour une durée exceptionnelle d'une année et viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à se réunir en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le mandat de Madame Evelyne Tall qui venait également à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 mai 2021 n'a pas été renouvelé.

Le Conseil d'Administration de Voltalia comprend désormais sept membres dont trois femmes et trois membres indépendants.

NOTE 1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Entreprise à mission

Très largement plébiscité par les actionnaires (99,98 %) au cours de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 mai 2021, Voltalia a choisi d'adopter le statut d'Entreprise à Mission au sens de l'article L. 210-10 du Code de commerce et de mettre ainsi en cohérence son activité avec ses statuts en y inscrivant, en plus de sa Raison d'Être, trois objectifs environnementaux et sociaux qu'elle poursuivra dans le cadre de son activité. En devenant la première entreprise de son secteur et la troisième société cotée sur le marché régulé d'Euronext à devenir Entreprise à Mission, Voltalia démontre sa volonté de poursuivre son action en faveur de l'environnement et du développement local.

Succès commerciaux

Voltalia a été lauréat, en avril 2021, sur les deux projets qu'il a présentés au septième appel d'offres éolien terrestre lancé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour une capacité de 70 mégawatts de nouveaux projets éoliens en France. Le premier lauréat est le projet des Rives Charentaises en Nouvelle Aquitaine. Le complexe se compose de 19 éoliennes, d'une puissance totale de 38 mégawatts avec 14 mégawatts lauréats du dernier appel d'offres (contrat de vente d'électricité de 20 ans) qui s'ajoutent à 24 mégawatts éligibles au tarif réglementé (20 ans aussi). Le second lauréat est le projet de Laignes. Situé dans la Côte d'Or (Bourgogne-Franche-Comté), le complexe se compose de 10 éoliennes, d'une puissance totale de 32,4 mégawatts avec 14,4 mégawatts lauréats du dernier appel d'offres (contrat de vente d'électricité de 20 ans) qui s'ajoutent à 18 mégawatts éligibles au tarif réglementé (20 ans aussi). La réalisation du complexe des Rives Charentaises contribuera à l'atteinte des objectifs 2023 de Voltalia, tandis que celle du complexe de Laignes sera postérieure.

Mise en service et vente de projet

Voltalia a annoncé en mai 2021 la signature d'un accord d'achat d'actions pour la cession de 100 % de ses parcs éoliens de VSM2 et VSM4 à l'électricien brésilien Copel. La vente effective est intervenue au 30 novembre 2021, une fois les conditions suspensives réunies. Au cours des dernières années, Voltalia a poursuivi une stratégie consistant à développer un volume élevé de projets compétitifs en vue de conserver certains projets tout en s'associant à des partenaires stratégiques pour d'autres. Les équipes de Voltalia continueront à en assurer l'exploitation et la maintenance après la cession.

Le 12 octobre 2021, Voltalia annonce avoir mis en service le 30 septembre sa première centrale solaire située dans la commune de Marignac-Laspeyres, en Occitanie. La centrale solaire affiche une puissance de 5 MW et sa production en énergie verte permettra de couvrir les besoins en électricité domestique (hors chauffage) d'environ 3 500 habitants. Elle s'intègre dans un site de 11,7 hectares et dispose de 11 500 panneaux solaires. La centrale est adossée à un contrat de vente d'électricité d'une durée de 20 ans.

Dans le cadre du développement des clusters brésiliens de Serra Branca, Canudos et Arinos, Voltalia SA a poursuivi la vente de projets en stade de développement du cluster Arinos.

Nouvelles constructions

Le 17 novembre 2021, Voltalia a démarré en Guyane française la construction du projet Sable Blanc, une centrale mixte de production photovoltaïque et de stockage par batteries. Ce projet associe une centrale de production d'électricité photovoltaïque d'une puissance de 5 MW à une unité de stockage par batteries lithium-ion d'une capacité de 10,6 MWh permettant d'injecter sur le réseau, une fois la nuit tombée, l'électricité produite en journée, tout en améliorant la stabilité de la production d'électricité. La future centrale produira annuellement 7 430 MWh, l'équivalent des besoins en électricité de 3 090 habitants de l'Ouest guyanais. Avec ce lancement, Voltalia renforce son complexe de Toco, le plus grand complexe de stockage par batteries en France avec une capacité de 25,6 MWh.

Nouveau projet et Innovation

Avec le parc solaire de Montclar, centrale au sol située dans les Alpes-de-Haute-Provence, Voltalia continue d'innover et se positionne dans la réalisation de centrales solaires photovoltaïques innovantes. Voltalia a été désigné lauréat de

l'appel d'offres national lancé par le Ministère de la Transition Écologique pour ce projet de 3,75 MW qui sera construit sur une surface de 4,2 hectares. Il sera composé de modules solaires à bas carbone et haut rendement qui reposeront sur une structure métallique innovante particulièrement adaptée au contexte de montagne et aux sites qui présentent de fortes pentes. Il s'agit également de l'un des gisements solaires les plus élevés du pays. Grâce à ses 8 600 panneaux photovoltaïques, la centrale permettra d'alimenter en énergie verte plus de 2 500 habitants.

Émission d'Obligations Convertibles Vertes (OCEANEs Vertes)

Voltalia a lancé le 5 janvier 2021 une émission inaugurale d'obligations convertibles vertes (OCEANEs Vertes) à échéance 2025 pour un montant nominal d'environ 200 millions d'euros. Avec cette émission inaugurale d'obligations convertibles vertes, Voltalia réaffirme son engagement d'aligner ses activités dans les énergies renouvelables ainsi que leur financement avec ses engagements et ses valeurs en matière de développement durable. Le produit net de cette émission sera affecté au financement et/ou au refinancement de projets verts éligibles, tels que définis dans le document cadre de financement vert et durable de Voltalia.

Nouveau crédit syndiqué de 170 millions d'euros

Voltalia a annoncé le 30 juin 2021 la signature d'un nouveau crédit syndiqué (170 millions d'euros), d'une maturité de cinq ans. Il est composé d'un crédit renouvelable (pour deux tiers) et d'un prêt à terme tirable pendant deux ans (pour un tiers). Il bénéficie aussi d'une sous-limite *swingline* et d'une clause accordéon permettant d'augmenter son montant pendant la vie du crédit. Ce nouveau crédit syndiqué porte à 350 millions d'euros le montant total des facilités de crédit à la disposition du Groupe, qui viennent s'ajouter aux financements dédiés aux projets. Il a pour objectif de renforcer la flexibilité financière du Groupe dans le cadre de la poursuite de sa croissance. Cette nouvelle ligne de crédit réplique le cadre innovant de celle mise en place en 2019 : son taux d'intérêt pourra être bonifié en fonction de l'atteinte de certains critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Notation Extra-financière

Voltalia a annoncé le 21 septembre, sa notation extra-financière attribuée par Sustainalytics, l'une des premières agences de notation ESG au monde. Pour sa troisième participation, Voltalia s'est classé parmi les 10 premières entreprises du secteur mondial des énergies renouvelables, l'entreprise se positionnant au 7e rang sur 71 entreprises (et 13e rang du secteur des *Utilities* sur 606 entreprises). Avec une note de 14,1, Voltalia est en constante progression après les notes de 19,2 en 2019 puis de 15,2 en 2020. Parmi les sujets audités figurent la gouvernance d'entreprise, les relations communautaires, l'éthique des affaires, l'utilisation des sols et la biodiversité.

Voltalia a intégré pour la quatrième année consécutive l'indice Gaïa, indice boursier ISR (Investissement Socialement Responsable) développé par EthiFinance qui distingue les valeurs françaises les plus performantes en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Voltalia figure à la 84e place des valeurs françaises ayant obtenu les meilleures notations extra-financières sur un panel de 390 sociétés, et parmi les cinq meilleurs acteurs du secteur « Utilities ».

Risques liés à la crise Covid-19

L'entreprise suit de près l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur son activité, conformément aux règles et recommandations en vigueur. Concernant son activité, la Société ne prévoit pas d'impact à court ou long-terme, toutefois la crise du Covid-19 peut affecter certains fournisseurs, ce qui pourrait retarder le développement de certains projets.

NOTE 1.3 Événements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Les opérations militaires en Ukraine n'ont pas eu d'incidence à ce jour sur Voltalia SA ni sur la continuité de son activité. Toutefois, sans visibilité sur la suite du conflit, Voltalia SA pourrait être affecté par ses impacts potentiels sur l'économie mondiale dans le futur.

Le 21 avril 2022, lancement d'un programme d'émission de titres négociables – anciennement appelés billets de trésorerie – à court terme (NEU CP pour Negociable European Commercial Paper) pour un montant maximum de 200 millions d'euros, afin d'optimiser le coût de financement du Groupe.

NOTE 2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le Règlement 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le Règlement 2014-03.

NOTE 2.1 Base d'établissement des états financiers

La Société a appliqué dans ses états financiers individuels clos au 31 décembre 2021 les règles suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes ;
- indépendance des exercices.

NOTE 2.2 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers. Les principales estimations faites par le Groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels, incorporels, et des stocks ;
- l'évaluation des titres de participation ;
- l'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Elles incluent par exemple l'appréciation, à cette même date, de

l'état des marchés sur lesquels la Société intervient. Compte tenu des incertitudes inhérentes au secteur, aux pays et à la conjoncture économique et financière qui ont des effets sur le cours des affaires de Voltalia SA et de ses filiales, ces estimations peuvent devoir être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent ainsi différer de ces hypothèses et estimations.

NOTE 2.3 Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité qui varie entre trois et cinq ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées et sont comptabilisées en provisions réglementées.

Dans le cas particulier des opérations de fusion, le coût d'entrée comptable des éléments reçus par voie de fusion est la valeur de l'apport.

NOTE 2.4 Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction. L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées.

Tableau des durées d'utilité estimée

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et installations	L	8 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 ans
Mobilier de bureau	L	10 ans

NOTE 2.5 Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros au cours du jour de l'opération.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette ou des perspectives de rentabilité (valeur actuelle des flux futurs de trésorerie) au regard de la situation et de la nature de la Société.

Les perspectives de rentabilité reposent sur les flux de trésorerie relatifs aux perspectives de rentabilité au regard des conditions de marché historiques, actuelles et prévisionnelles issues des données réelles et des plans stratégiques des filiales.

NOTE 2.6 Stocks et encours

Les encours de production correspondent aux coûts activés sur les projets de centrales en cours de développement. L'activation des dépenses par projet de centrale est réalisée dès lors que les critères suivants sont vérifiés exhaustivement :

- visibilité sur l'accès au foncier, par exemple obtention d'une promesse de bail et études d'impacts environnementaux favorables ;
- visibilité sur les autorisations, par exemple dépôt des dossiers administratifs et haute probabilité d'obtention des autorisations ;
- faisabilité du raccordement au réseau ;
- rentabilité du projet.

Les encours de production sont refacturés à la filiale porteuse du projet, au moment de la mise en construction du projet.

Les coûts ainsi capitalisés intègrent les coûts externes et internes enregistrés sur chacun des projets de centrales :

- les coûts externes correspondent aux engagements pris envers des fournisseurs ou prestataires extérieurs (factures, factures à recevoir, relevés de situation, etc.) ; et
- les coûts internes sont valorisés sur la base des frais généraux imputables aux projets et des temps imputés sur ces projets.

Tous les projets font l'objet d'une revue à chaque arrêté, avec la mise en œuvre de tests de dépréciation individuels. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette valeur d'usage est déterminée à partir des calculs de flux de trésorerie opérationnels futurs actualisés et implique des jugements importants de la Direction notamment sur des éléments tels que les conditions climatiques, l'inflation, les coûts d'exploitation, les dépenses d'investissement des projets en développement. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, les projets en développement concernés font l'objet d'une dépréciation à hauteur de l'écart.

À noter que les projets en cours de cession dont la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable sont dépréciés à hauteur du prix défini dans les accords de cession.

Les coûts relatifs aux projets ne remplissant pas les critères d'activation demeurent en charges.

Les projets abandonnés font l'objet de passages en perte.

NOTE 2.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non-recouvrement apprécié au cas par cas.

NOTE 2.8 Frais d'émission d'emprunts à étaler

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt souscrit.

NOTE 2.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

NOTE 2.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

NOTE 2.11 Opérations en devises

Les comptes sont établis en euros. Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sont enregistrées aux cours des devises à la date des transactions.

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Écarts de conversion – Actif/Passif » au bilan. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques. En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert.

Voltalia SA, en tant que société mère, met en place des financements pour accompagner le développement et la construction de centrales jusqu'à l'obtention et la mise en place d'un financement bancaire long terme local. Ces financements court ou long terme peuvent s'effectuer sur la trésorerie de la Société ou par la mise en place d'emprunts inter-compagnies en devises portés par la Société, l'exposant ainsi à un risque de change.

La Société est amenée à utiliser des dérivés de change sur les prêts accordés aux sociétés du Groupe. Les pertes et gains de change réalisés liés à ces dérivés sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts. Lorsque la maturité des dérivés n'est pas alignée avec le calendrier des flux couverts, les résultats réalisés sur les dérivés, basés sur le cours comptant, sont stockés dans un compte d'attente au bilan, et recyclés symétriquement au risque couvert.

Au bilan, les écarts de conversion générés par la revalorisation des dérivés en couverture sont constatés symétriquement aux écarts de conversion nés de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture.

NOTE 2.12 Litiges et provisions

Tous les litiges connus dans lesquels la Société est impliquée ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

NOTE 2.13 Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, Voltalia SA a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec les salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable.

Les engagements éventuels ainsi calculés sont comptabilisés en provisions. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

En mai 2021, le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC IC) a publié une décision relative à la répartition du coût des services associés à un régime à prestations définies ayant les caractéristiques suivantes :

- l'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite ;
- le montant des avantages dépend de l'ancienneté ; et
- ce montant est plafonné à un nombre déterminé d'années de services consécutives.

L'application de cette décision conduit à répartir les droits projetés, non pas sur la durée de présence des salariés dans l'entreprise, mais sur les dernières années d'acquisition des droits, en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition.

En France, l'autorité des Normes Comptables a parallèlement modifié la recommandation ANC n° 2013-02 afin d'y introduire cette méthode comptable.

Son application est obligatoire, doit intervenir dans les plus brefs délais, et au plus tard au 1er janvier 2022. Le Groupe n'ayant pas finalisé sa mise en œuvre au 31 décembre 2021 et son application a été repoussée au 1er janvier 2022. L'impact estimé de ce changement de méthode est une réduction d'environ 100 milliers d'euros, du total de « Provisions pour départs en retraite & pensions », lequel s'élevant à 1 490 milliers d'euros, au 31 décembre.

NOTE 2.14 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Voltalia SA est principalement constitué :

- de prestations de développement et de suivi de projets en phase de développement pour le compte de ses différentes filiales : les prestations de services sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation, c'est-à-dire au moment de la vente ;
- de prestations liées à la construction de centrales pour le compte de ses différentes filiales : un chiffre d'affaires à l'avancement est constaté et correspond à l'avancement technique du chantier de construction, de même que les prestations de suivi de la construction sont comptabilisées en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement du chantier ;
- de prestations liées à l'exploitation de centrales pour le compte de ses différentes filiales : les prestations de services sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation ;
- de prestations diverses (prestations administratives, etc.) pour le compte de ses différentes filiales : les prestations de services sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

NOTE 3 Notes sur le bilan

NOTE 3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions/ mise en service	Au 31/12/2021
Logiciels	5 484 710	1 165 092		6 649 802
Autres postes d'immobilisation incorporelles	90 009			90 009
Immobilisations incorporelles en cours	996 284	211 790	(730 830)	477 244
Total Immobilisations incorporelles brutes	**6 571 003**	**1 376 882**	**(730 830)**	**7 217 055**
Terrains	1 011 000			1 011 000
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations, agencements...				
Installations générales et agencements	589 671	13 373		603 044
Installations techniques, matériels et outillages	140 592	243 218		383 810
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 375 979	179 093		1 555 071
Emballages récupérables et divers				
Total Immobilisations corporelles brutes	**3 117 242**	**435 684**	**-**	**3 552 925**
Immobilisations corporelles en cours	6 640	96 718	(6 640)	96 718
Total Immobilisations encours corporelles brutes	**6 640**	**96 718**	**(6 640)**	**96 718**
Acomptes	11 274			11 274
TOTAL	**9 706 159**	**1 909 284**	**(737 470)**	**10 877 972**

Pour les immobilisations incorporelles, la principale variation correspond au développement de l'ERP. Cela représente 646 milliers d'euros d'acquisition de licences et de développements sur l'année 2021.

Pour les immobilisations corporelles :

- les principales acquisitions pour la ligne installations techniques sur l'exercice 2021 sont une nacelle automotrice et un chariot télescopique, pour un montant total de 210 milliers d'euros. Outillages nécessaires pour l'activité O&M en Guyane ;
- à noter également la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le site des locaux d'Aix-en-Provence, pour un montant de 15 milliers d'euros ;
- pour la ligne « matériel de bureau et informatique », il s'agit uniquement de l'achat de matériel informatique.

NOTE 3.2 Amortissements et dépréciations

En euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	2 347 546	1 266 687		3 614 232
Total amortissements et dépréciations incorporelles	**2 347 546**	**1 266 687**	**-**	**3 614 232**
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	231 104	60 079		291 183
Installations techniques, matériels et outillages	24 292	32 669		56 961
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	728 021	296 486	(107)	1 024 400
Emballages récupérables et divers				
Total amortissements et dépréciations corporelles	**983 417**	**389 234**	**(107)**	**1 372 544**
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	**3 330 963**	**1 655 921**	**(107)**	**4 986 776**

NOTE 3.3 Immobilisations financières

En euros	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2021	Provision	Valeur nette au 31/12/2021
Titres de participation	421 873 551	107 800 942	17 583 111	512 091 381	32 515 784	479 575 597
Prêts et créances rattachées à des participations	338 860 024	242 407 160	133 401 694	447 865 490	1 346 613	446 518 877
Autres titres immobilisés						
Autres immobilisations financières	4 483 664	2 870 382	4 071 365	3 282 681		3 282 681
TOTAL	**765 217 239**	**353 078 484**	**155 056 170**	**963 239 552**	**33 862 397**	**929 377 155**

Lors de l'exercice 2021, Voltalia SA a procédé à la création de 30 sociétés en France, pour une valeur de 150 milliers d'euros, et de 74 sociétés dans le cadre des cessions des projets VSM2 & VMS4 ainsi que les projets en développement des clusters brésiliens Arinos, Canudos et Serra Branca. Ces sociétés créées en 2021 ont bénéficié d'un apport de Voltalia Do Brazil pour un montant de 21 704 milliers d'euros.

Par ailleurs, la Société, a fait des opérations d'acquisition et de cessions internes des sociétés : Voltalia Management International B.V., de VMI-TN1 B.V., Triton Ressources Inc et de Voltalia Central & Eastern Europe s.r.o. pour un montant net de 93 871 milliers d'euros.

Les opérations de recapitalisation de certaines filiales se sont élevées à 13 774 milliers d'euros. Ces opérations ont été réalisées pour 13 644 milliers d'euros par transfert des comptes courants existant au capital des sociétés filles, et pour 130 milliers d'euros par apport en trésorerie.

La provision pour dépréciation nette sur titres de participations s'élèvent à 32 516 milliers d'euros, contre 36 159 milliers d'euros en 2020. Ce solde fait suite à des dotations pour 34 milliers d'euros et des reprises pour 3 678 milliers d'euros.

Filiales et participations

Informations financières filiales et participations au 31/12/2021 *En euros*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2021	Avances/ dettes en comptes courant au 31/12/2021	Chiffre d'affaires HT – Hors Groupe au 31/12/2021	Dividendes reçus en 2021	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2021
Égypte										
Eshu	9 391	(3 772 429)	1 %		97	4 804 706				(963 820)
France										
Distribution Voltalia SAS	10 000	(785 754)	100 %		244 452		1 961 234	428 332		(785 754)
Anelia Holding	40 000	(1 311 843)	100 %		20 041		507 666			52 861
Parc éolien d'Argenteuil	37 000	(220 284)	0,05 %		20		579 961			8 004
Parc éolien de Laignes	37 000	(266 658)	0,05 %		20		786 808			(11 279)
Parc éolien de Sarry	37 000	(1 038 408)	0,05 %		20	13 195 111		4 695 568		(720 349)
La Faye Énergies	59 000	2 216 243	100 %		449 603	534 311		2 361 413	293 840	230 343
Échauffour Énergies	37 000	(169 081)	100 %		37 000	3 685 897		1 194 868		(1 092 534)
Parc éolien de Coulmier	37 000	(430 135)	0,05 %		20		412 229			10 755
3V Développement	39 000	(1 076 799)	100 %	11 550	1 061 550	2 701 793		1 615 424		(151 719)
3L Énergies	3 000		40 %		113 400		900 941	1 270 177		65 947
Taconnaz Énergie	37 000	(994 041)	67 %		24 790	1 351 750		323 417		(544 827)
Parc éolien de Molinons	37 000	315 358	100 %		37 000		3 931 465	2 513 722	929 695	311 658
Parc solaire de Montclar	37 000	(60 045)	100 %		37 000		518 290			(8 050)
Parc solaire du Castellet	37 000	149 706	100 %		37 000		2 037 837	1 083 636	194 405	146 006
Parc solaire de Piboulon	5 000	(49 921)	100 %		5 000		50 497			(2 555)
Parc solaire de Mana	5 000	(327 070)	100 %		5 000		671 949			(24 751)
Parc solaire Puy Madame II	5 000	(330 069)	100 %		5 000		473 986			(8 843)
Parc solaire Puy Madame III	5 000	(317 433)	100 %		5 000		364 963			(7 232)
Parc solaire Puy Madame IV	5 000	(328 996)	100 %		5 000		453 701			(8 353)
Parc solaire de Carrière des plaines	10 000	(108 520)	100 %		10 000	10 993 553				(982 277)
Parc solaire Castellet 2	10 000	(39 182)	100 %		10 000	1 419 905		551 297		(77 155)
Ombrière Solaire du Marché	10 000	2 271 524	100 %		65 190		3 792 833	1 096 940		(48 720)
Parc solaire Le Fangas 1	5 000	(361 349)	100 %		5 000		421 336			(6 226)
Parc solaire Le Fangas 2	5 000	(363 276)	100 %		5 000		422 870			(6 248)
Parc solaire Les 4 Termes 1	5 000	(366 006)	100 %		5 000		430 012			(6 729)
Parc solaire Les 4 Termes 2	5 000	(364 041)	100 %		5 000		427 015			(6 684)
Parc solaire du Canadel	10 000	(657 857)	100 %		10 000	3 885 247		1 365 697		(327 150)
PEP Énergie France	10 000	42 968	100 %		10 000		1 387 725			175 646

Informations financières filiales et participations au 31/12/2021 *En euros*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2021	Avances/ dettes en comptes courant au 31/12/2021	Chiffre d'affaires HT – Hors Groupe au 31/12/2021	Dividendes reçus en 2021	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2021
GEP Énergie France	10 000	(120 457)	100 %		10 000		4 227 803			48 498
SVNC Énergie France	10 000	2 608 466	100 %		10 000		930 273			2 685 004
Voltalia Énergie	10 000	(662 331)	100 %		10 000		785 464			(23 593)
Parc éolien de Marly	1 000	(13 431)	100 %		328 215		41 050			(624)
Parc solaire du Seranon	5 000	(12 633)	100 %		5 000		11 209			(1 954)
Parc solaire de Laspeyres	5 000	175 059	100 %		5 000		1 887 858	269 203		185 780
Croix et Jorasse Énergie	5 000	(13 836)	100 %		5 000		12 284			(2 005)
Jalandre Énergie	5 000	(13 807)	100 %		5 000		14 274			(2 017)
Champs Agrivoltaique du Cabanon	5 000	112 955	100 %		5 000		1 600 784	442 845		131 188
Merderel Énergie	5 000	(13 794)	100 %		5 000		11 242			(1 985)
Ferme Éolienne de Pouligny Saint Pierre	5 000	(12 936)	100 %		5 000		11 229			(1 974)
Le Guil Énergie	5 000	(13 908)	100 %		5 000		14 274			(2 099)
Parc solaire du Domaine de Selves	5 000	(12 928)	100 %		5 000		11 209			(2 506)
Parc solaire de Bayol	5 000	(18 192)	100 %		5 000		20 677			(1 699)
Parc solaire Clos de la Blaque	5 000	(11 247)	100 %		5 000		10 571			(2 918)
Southeast Africa Energy Invest 1	5 000	(11 347)	100 %		5 000		31 018			(2 188)
Southeast Africa Energy Invest 2	5 000	(10 659)	100 %		5 000		29 841			(1 958)
Champs Agrivoltaique de Lamanon	5 000	(8 304)	100 %		5 000		7 341			(1 910)
Ombrières Solaires du Castellet S	5 000	(9 652)	100 %		5 000		9 394			(1 616)
Parc solaire du Clap	5 000	(10 133)	100 %		5 000		8 305			(1 813)
Kopere Energy Investment	5 000	(13 915)	100 %		5 000		94 680			(4 332)
AvEnergie	5 000	(7 086)	100 %		4 990		5 056			(1 206)
Parc solaire du Mattas	5 000	(8 392)	100 %		5 000		25 288			(2 098)
Parc solaire de Logelbach – ex-Gamadou	5 000	(8 411)	100 %		5 000		22 339			(2 470)
Parc solaire de Terres salées	5 000	(7 746)	100 %		5 000		5 056			(1 866)
Parc éolien La Faye 2	5 000	(14 651)	100 %		5 000		83 447			(8 769)
Parc éolien des Groies	5 000	(18 282)	100 %		5 000		20 289			(12 402)
Parc éolien des Grands Buissons	5 000	(14 309)	100 %		5 000		15 153			(8 429)
Parc éolien de Beddes Saint Jeanvrin	5 000	(7 731)	100 %		5 000		5 056			(1 866)
Ombrières Solaires d'Épinouze	5 000	(7 905)	100 %		5 000		5 065			(2 040)

Informations financières filiales et participations au 31/12/2021 *En euros*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2021	Avances/ dettes en comptes courant au 31/12/2021	Chiffre d'affaires HT – Hors Groupe au 31/12/2021	Dividendes reçus en 2021	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2021
Champ agrivoltaïque de Salon	5 000	(8 290)	100 %		5 000		20 855			(2 381)
VLT Investissement III		3 357 614	40 %		2 000		2 374 815			(486 717)
VLT Investissement IV	5 000	(156 816)	100 %		5 000	13 372 032				(155 176)
VLT Investissement V	5 000	(3 398)	100 %		5 000					(1 758)
Parc éolien de Seraumont	5 000	(3 865)	100 %		5 000		10 303			(2 135)
Helexia	17 261 410	(4 912 436)	95 %		31 846 350	93 917 018	22 607 749			(2 161 364)
Parc éolien de Poussay	5 000	(3 405)	100 %		5 000					(1 750)
Parc solaire de Château Raymond	5 000	(4 405)	100 %		5 000					(2 750)
Poste électrique du Mattas	5 000	(14 979)	100 %		5 000		761 307			(11 468)
Parc solaire du Coin du Four	5 000	(3 405)	100 %		5 000					(1 750)
Champ agrivoltaïque de Marmorières	5 000	(225)	100 %		5 000					(150)
Parc solaire de Sulauze	5 000	(255)	100 %		5 000					(150)
MyWindParts	50 000		100 %	27 680	161 737		1 552 793	1 458 352		
Greensolver Holding	2 050 300		100 %	250 000	848 847	2 320 665	516 095			
Champ agrivoltaïque de Chaux	5 000	(225)	100 %		5 000					(150)
Maison solaire Voltalia	5 000		100 %		140 000		201 602	1 883 547		
Parc solaire de la Molière	5 000	(195)	100 %		5 000					(195)
La Chevallerais Éolien Énergie	5 000	(393)	100 %		5 000					(393)
Bournand Éolien Énergie	5 000	(395)	100 %		5 000					(395)
Thalis Éolien Énergie	5 000	(90)	100 %		5 000					(90)
Thivolet Solaire Énergie	5 000	(315)	100 %		5 000					(315)
Beaune d'Allier Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Poste électrique de Villemain Échorigne	5 000	(185)	100 %		5 000		10 050			(185)
Sens de Bretagne Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Poste électrique de Laignes	5 000	(3 148)	100 %		5 000		432 554			(3 148)
Laignes Solaire Énergie	5 000	(180)	100 %		5 000					(180)
Le Deffend Solaire Énergie	5 000	(195)	100 %		5 000					(195)
La Croix Solaire Énergie	5 000	(195)	100 %		5 000					(195)
Montaren Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Poste électrique de Marly	5 000		100 %		5 000					

Informations financières filiales et participations au 31/12/2021 *En euros*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2021	Avances/ dettes en comptes courant au 31/12/2021	Chiffre d'affaires HT – Hors Groupe au 31/12/2021	Dividendes reçus en 2021	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2021
Treban Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Marly Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Marly 2 Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
La Gelinee Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Poste électrique vlt	5 000		100 %		5 000					
Vlt Prod EOl 1	5 000		100 %		5 000					
Vlt Prod EOL 2	5 000		100 %		5 000					
Vlt Prod SOl 1	5 000		100 %		5 000					
Vlt Prod SOl 2	5 000		100 %		5 000					
Courcité Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Labastidette Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Le Rocher Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Plourac'h Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Belmas Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Collines Nord Toulousain E. Ener.	5 000		100 %		5 000					
La Fumade Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Redon Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Guyane										
Voltalia Guyane	1 043 841	1 189 322	80 %		835 051	29 504 283	9 459 467	4 850		(1 189 322)
SIG Cacao	1 000	3 868	100 %		1 000		161 646			(3 868)
Voltalia Kourou	300 000	1 688 122	0,33 %		1 000		23 786	2 702 654		(1 688 122)
Voltalia Caraïbes	37 000	2 716	100 %		37 000		16 865			(2 716)
Cr'Éole	174 000	283	100 %		200 100		22 070			(283)
Iracoubo Biomasse Énergie	5 000	(32 179)	100 %		5 000		237 450			32 179
Sinnamary	5 000	(2 560)	100 %		5 000		178 318			2 560
Mana Biomasse Énergie	5 000	1 851	100 %		5 000		2 041			(1 851)
Mana Énergie Guyane	5 000	1 888	100 %		5 000		7 078			(1 888)
Parc solaire Macouria	5 000	1 918	100 %		5 000		10 108			(1 918)
Parc solaire Flottant de petit saut	5 000	1 847	100 %		5 000		5 037			(1 847)
Soleil de Grand Santi	5 000	1 798	100 %		5 000		15 138			(1 798)
Soleil de Montsinery	5 000	2 413	100 %		5 000		206 953			(2 413)
Mana Énergie Services	5 000	1 847	100 %		5 000		5 037			(1 847)
Saut Mankaba Hydro	5 000		100 %		5 000					
Alizes de Corossony Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					

Informations financières filiales et participations au 31/12/2021 *En euros*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2021	Avances/ dettes en comptes courant au 31/12/2021	Chiffre d'affaires HT – Hors Groupe au 31/12/2021	Dividendes reçus en 2021	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2021
Grèce										
Voltalia Greece	12 680 911	(5 538 321)	100 %	77 407	22 763 441	20 756 019	516 355	9 287 262		1 414 736
Martifer Solar Helias	1 130 000	(1 725 111)	100 %		1 130					(148 509)
Brésil										
Voltalia Do Brazil	20 582 332	21 373 284	100 %		17 807 878	2 518 165	2 694 018	436 905		4 976 942
Envolver	40 316 623	(17 835 464)	100 %		33 579 234					456 101
Areia Branca I	36 641 874	(3 235 742)	99 %		51 300 533				879 966	2 174 773
Voltalia SMG I	54 058 836	(18 714 985)	0,00001 %	2 929	16 004 150					553 761
Oiapoque Energia	2 527 508	13 247 181	98 %		16			16 692 055	3	5 452 361
Serra Pará I Paticipações S.A.	3 940	(96 321)	0,02 %	57 268	69 806 844				3 785 033	(16)
Usina de Energia Eólica Vila Acre I S.A.	23 705 494	(7 688 920)	100 %		(1)			5 215 975		1 211 488
Voltalia Energia do Brasil Consultoria			0,001 %		1					
Alameda Acre Participações S.A.	22 621 986	(6 439 405)	60 %	37 433	23 400 631				2 199 138	1 206 874
VDB Commercializadora de Energia	347 145	(132 829)	100 %		373 476			2 383 910	113 162	(385 790)
Ventos De Serra Do Mel A S.A.	40 191 274	(2 003 714)	59 %		23 885 335				1 535 417	1 602 028
Vila Alagoas IV Empreendimentos	17	(1)	5 %		1					
Vila Alagoas V Empreendimentos	17	(1)	5 %		1					
Vila Alagoas VI Empreendimentos	17	(1)	5 %		1					
Usina Eólica Pedra Pintada H Ltda.	24 762	242	100 %		16					
Usina Eólica Canudos H Ltda	259 796	2 535	100 %		499 511					
Usina Eólica Canudos I Ltda	259 796	2 535	100 %		499 511					
Usina Eólica Canudos J Ltda	259 796	2 535	100 %		499 511					
Usina Eólica Canudos K Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos L Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos M Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos N Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos O Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos A Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos B Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos C Ltda	259 796	2 535	100 %		499 511					

Informations financières filiales et participations au 31/12/2021 *En euros*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2021	Avances/ dettes en comptes courant au 31/12/2021	Chiffre d'affaires HT – Hors Groupe au 31/12/2021	Dividendes reçus en 2021	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2021
Usina Eólica Canudos D Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos F Ltda	259 796	2 535	100 %		499 511					
Usina Eólica Canudos G Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Canudos P Ltda	259 796	2 535	100 %		499 511					
Usina de Ener. Fotov. Janaúba A Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Casqueira A Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Casqueira B Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Solar Arinos 3 SPE S.A.	16	0	1 %		16					
Usina Solar Arinos 5 SPE S.A.	16	0	1 %		16					
Usina Solar Arinos 6 SPE S.A.	16	0	1 %		16					
Usina Solar Arinos 7 SPE S.A.	16	0	1 %		16					
Usina Solar Arinos 18 SPE S.A.	16	0	1 %		16					
Usina Solar Arinos 19 SPE S.A.	16	0	1 %		16					
Usina Solar Arinos 20 SPE S.A.	16	0	1 %		16					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana A	16	0	1 %		16					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana B	16	0	1 %		16					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana C	16	0	1 %		16					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana D	16	0	1 %		16					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana E	16	0	1 %		16					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana F	16	0	1 %		16					
Usina Eólica Juramento A Ltda.	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Juramento B Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Juramento C Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Juramento D Ltda.	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Juramento E Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Eólica Juramento F Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana D	16	0	1 %		16					

Informations financières filiales et participations au 31/12/2021 *En euros*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2021	Avances/ dettes en comptes courant au 31/12/2021	Chiffre d'affaires HT – Hors Groupe au 31/12/2021	Dividendes reçus en 2021	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2021
Usina Fotovoltaica Jaguaruana E	16	0	1 %		16					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana F	16	0	1 %		16					
Usina Eólica Juramento G Ltda	16	0	100 %		16					
Usina Fotovoltaica Janaúba B Ltda.	16	0	100 %		16					
Usina Fotovoltaica Janaúba C Ltda.	16	0	100 %		16					
Usina Fotovoltaica Janaúba D Ltda.	16	0	100 %		16					
Usina Eolica Petra Pintada A Ltda.	196 848	0	100 %		196 848					
Usina Eolica Petra Pintada B Ltda.	225 580	0	100 %		225 580					
Usina Eolica Petra Pintada C Ltda.	242 550	0	100 %		242 550					
Usina Eolica Petra Pintada D Ltda.	196 848	0	100 %		196 848					
Usina Eolica Petra Pintada E Ltda.	196 848	0	100 %		196 848					
Usina Eolica Petra Pintada F Ltda.	196 848	0	100 %		196 848					
Usina Eolica Petra Pintada G Ltda.	196 848		100 %		196 848					
Usina Eolica Petra Pintada H Ltda.	47 640		100 %		47 640					
Usina Fotovoltaica Arinos C1 Ltda	47 625		100 %		47 625					
Usina Fotovoltaica Arinos C2 Ltda	47 625		100 %		47 625					
Usina Fotovoltaica Arinos C4 Ltda	47 625		100 %		47 625					
Usina Fotovoltaica Arinos C9 Ltda	47 625		100 %		47 625					
Usina Fotovoltaica Arinos C8 Ltda	47 625		100 %		47 625					
Usina Fotovoltaica Arinos C10 Ltda	47 625		100 %		47 625					
Maroc										
Voltalia Maroc	548 629	(474 024)	100 %		2 541 688	6 424 826				(119 655)
Alterrya Maroc	125 759	(128 420)	100 %		40 737	236 729				(12 447)
VMA Sahara	9 146	15 613	100 %		37 924					11 825
Mexique										
Voltalia Mexico Renovables	4 244	(2 573 971)	48 %		2 609	5 153 991	95 470			(262 101)
Pays-Bas										
Voltalia Management International B.V.	400 000	116 662 925	95 %		93 770 936	123 960 642				21 193 620
VMI-TN1 BV	10	(128 057)	100 %		4 170		106 439			(133 887)

Informations financières filiales et participations au 31/12/2021 *En euros*	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2021	Avances/ dettes en comptes courant au 31/12/2021	Chiffre d'affaires HT – Hors Groupe au 31/12/2021	Dividendes reçus en 2021	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2021
Portugal										
Voltalia Portugal	5 000 000	7 585 918	100 %	1 866 712	95 926 988	32 724 133		55 567 152		(7 981 643)
Slovaquie										
Martifer Solar SK s.r.o.	213 777	(108 330)	100 %		95 455		284 329	268 912		2 252
Tanzanie										
Mahale	8 742	(1 267 333)	1 %		4 332	1 343 655				(566 320)
Grande-Bretagne										
Voltalia UK Ltd	1 184	3 155 367	100 %		18 921 134	29 609 834		2 324 175		2 068 192
Kenya										
Voltalia Kenya Services	875	(550 090)	100 %		866	4 842 837		3 137 022		(113 168)
TOTAL	**282 855 627**	**87 593 517**		**2 330 979**	**512 091 381**	**409 257 104**	**73 026 572**	**120 575 310**	**9 930 659**	**25 067 389**

Créances rattachées à des participations

Au 31 décembre 2021, le montant des prêts et créances rattachées à des participations s'élève à 447 865 milliers d'euros dont 40 269 milliers d'euros en devise et 33 490 milliers d'euros de créances rattachées relatives à des participations indirectes.

En 2021, Voltalia SA a continué de soutenir le développement de ses filiales avec des apports financiers importants. Les créances rattachées à des participations ont augmenté de 242 millions d'euros, dans le même temps Voltalia a obtenu de la part de ses filiales des remboursements d'environ 133 millions d'euros.

Prêts et autres immobilisations financières

En euros	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2021
Prêts aux personnels	23 124	7 700	7 603	23 221
Dépôts	1 429 204	22 658		1 451 862
Actions propres	2 325 003	2 367 028	2 884 434	1 807 597
Autres créances immobilisées	706 333		706 333	-
TOTAL	**4 483 664**	**2 397 386**	**3 598 370**	**3 282 680**

NOTE 3.4 Encours de production

En euros	Montant brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2021
En-cours de production	53 374 831	5 798 228	47 576 603
TOTAL	**53 374 831**	**5 798 228**	**47 576 603**

À la date de clôture, les projets en développement sont revus et font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation à 100 %. Le cumul des dépréciations s'élève à 5 798 milliers d'euros.

NOTE 3.5 Créances courantes

En euros	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances courantes	**140 835 823**	**140 835 823**	**-**
Clients	46 582 605	46 582 605	
Personnel et comptes rattachés	4 314	4 314	
Organismes sociaux	19 560	19 560	
État : impôts et taxes diverses	4 174 337	4 174 337	
Groupe et associés	83 029 011	83 029 011	
Débiteurs divers	5 764 611	5 764 611	
Charges constatées d'avance	1 261 385	1 261 385	

Créances clients : les créances clients sont principalement composées des facturations internes des frais de développement, de construction, et de maintenance aux filiales porteuses de projets.

Groupe et associés : le montant des comptes courants regroupe les apports de trésorerie effectués par Voltalia SA à ses filiales. Ces comptes courants ont été dépréciés à hauteur de 3 992 milliers d'euros afin de refléter les situations nettes négatives des filiales.

Débiteurs divers : le poste « débiteurs divers » est composé essentiellement de la créance faisant suite à la cession des « clusters » brésiliens. La créance s'élève à 6 879 milliers d'euros.

Charges constatées d'avance : les charges constatées d'avance concernent pour l'essentiel des facturations sur les projets de construction.

NOTE 3.6 Trésorerie et instruments financiers dérivés

En euros	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021
Disponibilités	19 779 067	26 820 298
Instruments de trésorerie	741 614	(596 594)
TOTAL	**20 520 682**	**26 223 704**

La trésorerie au 31 décembre 2021 est de 26 224 milliers d'euros.

Instruments de couverture de change éligibles à la comptabilité de couverture

Notionnel *en millions*	Devise	Échéance de l'instrument	Montant (€) en attente au 31 décembre 2021	Juste valeur au 31 décembre 2021
28.65	USD	14/01/2022	1.41	(55)
55.00	BRL	19/01/2022	(0.83)	22
10.00	USD	30/06/2022	(0.22)	(73)
1.7	USD	13/01/2022	-	(27)
0.32	USD	01/04/2022	-	(1)
0.27	USD	10/05/2022	-	(1)
0.89	USD	21/06/2022	-	(3)
0.76	USD	21/06/2022	-	(2)
6.30	USD	01/07/2022	-	(8)
7.10	USD	01/06/2022	-	(9)
1.50	USD	01/08/2022	-	(2)

Ces instruments ont pour but de couvrir des actifs en devises étrangères. Voltalia n'a aucune position dite « ouverte » au 31 décembre 2021, et n'a réalisé aucune opération d'optimisation au cours de l'exercice.

NOTE 3.7 Variation des capitaux propres

En euros	Au 31/12/2020	Affectation du résultat	+	-	Net 31/12/2021
Capital	543 477 113		161 709		543 638 822
Prime d'émission	234 796 072		63 265		234 859 337
Prime d'apport	261 727				261 727
Bons de souscription d'actions	500				500
Réserve légale	58 367				58 367
Report à nouveau débiteur	(6 980 552)	(76 468)			(7 057 020)
Résultat de l'exercice	(76 468)	76 468	8 930 886		8 930 886
TOTAL	**771 536 759**		**9 155 860**		**780 692 619**

Au 31 décembre 2021, le capital social de Voltalia SA s'élève à 543 638 822 euros, il est composé de 95 375 232 actions d'une seule catégorie de 5,70 euros chacune, intégralement libérées.

Conformément au Conseil d'Administration du 5 août 2015, 28 370 options de souscriptions d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2021. En conséquence le capital social a été augmenté d'un montant de 161 709 euros, la prime d'émission d'un montant de 63 265,10 euros, à la suite de l'exercice de ces options.

La part du flottant dans le capital est à 30,21 % du capital.

NOTE 3.8 Contrat de liquidité

Au 31 décembre 2021, il figurait au compte de liquidité 131 244 titres représentant une valeur de 1 807 597 euros.

NOTE 3.9 Provisions

Les provisions pour risques se décomposent de la manière suivante :

En euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour litiges	295 600	133 000	49 600	379 000
Provisions pour garantie	763 189	565 748	604 336	724 601
Provisions pour pertes à terminaison		252 428		252 428
Provisions pour pertes de change	1 494 727	643 706	1 494 727	643 706
Autres provisions pour risques et charges	2 610 936	68 288		2 679 224
TOTAL	**5 164 452**	**1 663 170**	**2 148 663**	**4 678 961**

Les provisions pour litige s'élèvent à 379 milliers et correspondent principalement à des litiges commerciaux avec des fournisseurs.

La provision pour garantie de 725 milliers d'euros est relative aux contrats de construction.

Lors de l'exercice 2021, une provision pour perte à terminaison a été constatée pour un montant de 252 milliers d'euros.

La provision pour perte de change de 644 milliers d'euros se constitue sur les avances, prêts, créances aux filiales de Voltalia SA. Le risque sur le réal brésilien est de 369 milliers d'euros.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées des provisions sur les situations nettes des filiales.

Les provisions pour charges se décomposent de la manière suivante :

En euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour pensions et obligations similaires	541 738	130 968		672 706
TOTAL	**541 738**	**130 968**	**-**	**672 706**

Au 31 décembre 2021, la provision pour indemnité de départ à la retraite a été ajustée à la hausse (+ 131 milliers d'euros). Le taux d'actualisation retenu est de 0,90 %, et le taux de progression future des salaires est de 2,30 %.

NOTE 3.10 Dettes financières et d'exploitation

En euros	Montant brut fin exercice	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	201 955 540	1 955 555	199 999 985	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	382 219	382 219		
à plus d'1 an à l'origine	125 000 000	80 000 000	45 000 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 302 361	16 302 361		
Avances et acomptes reçus				
Personnel et comptes rattachés	4 601 784	4 601 784		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 259 436	3 259 436		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 979 643	1 979 643		
Autres impôts et comptes rattachés	444 552	444 552		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 387	28 387		
Groupe et associés	1 164 013	1 164 013		
Autres dettes	2 576 723	2 576 723		
Produits constatés d'avance	4 386 834	4 386 834		
TOTAL	**362 081 495**	**117 081 510**	**244 999 985**	**-**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			

Lors de l'exercice 2021, Voltalia SA a souscrit à un emprunt obligataire convertible en actions, dit OCEANE, pour 200 millions d'euros. Cet emprunt est remboursable *in fine* en 2025. Les intérêts courus s'y rattachant s'élèvent à 2 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2021.

Au 31 décembre 2021, la dette de Voltalia SA auprès des établissements de crédit est composée de la manière suivante :

- 45 millions d'euros correspondent à un prêt remboursable à terme (2024) ;
- 80 millions d'euros sont utilisés sur les 248 millions d'euros de lignes crédits mises à disposition par la banque ;
- 382 milliers d'euros correspondent à des intérêts courus sur les prêts engagés auprès des établissements bancaires.

Au cours de l'exercice, Voltalia SA n'a remboursé aucun emprunt.

NOTE 3.11 Charges à payer

Le montant des charges à payer inclus dans les postes vus précédemment est :

En euros	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles	1 955 555
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	382 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 711 283
Dettes fiscales et sociales	7 158 247
TOTAL	**21 207 304**

NOTE 3.12 Impôts et périmètre d'intégration fiscale

Le résultat fiscal du groupe d'intégration fiscale pour l'exercice 2021 est un déficit de 4 215 milliers d'euros. Ce déficit porte le montant du déficit reportable à 44 112 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous présente le groupe d'intégration fiscale au 31 décembre 2021 ainsi que les dates de début d'option :

Périmètre d'intégration fiscale France au 31/12/2021 *En euros*	Date de début de l'option	Économie d'impôt
VOLTALIA SA (tête de Groupe)	01/01/2012	
3V DÉVELOPPEMENT	01/01/2012	
PARC ÉOLIEN DE MOLINONS	01/01/2012	158 693
PARC SOLAIRE DU CASTELLET	01/01/2013	77 350
CR'ÉOLE	01/01/2016	
PARC SOLAIRE DES CARRIÈRES DES PLAINES	01/01/2017	
PARC SOLAIRE DU CANADEL	01/01/2017	
PARC SOLAIRE DU CASTELLET 2	01/01/2017	
ÉCHAUFFOUR ÉNERGIES	01/01/2017	
ANELIA	01/01/2017	
PARC ÉOLIEN DE SARRY	01/01/2017	
PARC ÉOLIEN D'ARGENTEUIL	01/01/2019	2 647
PARC SOLAIRE DE MANA	01/01/2019	
PARC SOLAIRE DE TRESQUES	01/01/2019	
OMBRIERE SOLAIRE DU MARCHÉ	01/01/2019	
SVNC Énergie France	01/01/2019	692 805
VOLTALIA ÉNERGIE	01/01/2019	
PARC SOLAIRE DU TALAGARD	01/01/2019	15 442
PARC SOLAIRE DE LASPEYRES	01/01/2019	47 467
CHAMPS AGRIVOLTAIQUE DU CABANON	01/01/2019	26 253
OMBRIÈRE SOLAIRE DE JONQUIÈRES	01/01/2019	
GEP ÉNERGIE	01/01/2019	
LA FAYE	01/01/2020	65 888
PARROC	01/01/2020	9 370
AVENERGIE	01/01/2020	
TOTAL		**1 095 915**

Pour l'ensemble du périmètre d'intégration fiscale, l'économie d'impôt au 31 décembre 2021 est de 1 095 915 euros.

NOTE 4 Notes sur le compte de résultat

NOTE 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Voltalia SA facture à différentes filiales des sommes correspondant à des ventes de biens et services relatifs au développement, à la construction, et à l'exploitation de centrales ainsi que des prestations diverses. Voltalia peut aussi facturer des tiers, par exemple à l'occasion de cessions de droits relatifs à des projets de centrale en phase de développement ou en exploitation.

En euros	Variation *(en %)*	Variation *(en euros)*	2020	2021
Europe	4 %	2 672 092	62 702 523	65 374 615
Amérique latine	52 %	168 661	326 364	495 025
Asie-Afrique	161 %	1 401 038	(871 892)	529 147
TOTAL	**6,82 %**	**4 241 791**	**62 156 995**	**66 398 786**

NOTE 4.2 Autres produits d'exploitations

En euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée	14 481 530	13 937 009
Production immobilisée	132 899	1 098 791
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	947 881	16 250
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1 140 284	538 451
TOTAL	**16 702 594**	**15 590 501**

La production stockée d'un montant de 14 482 milliers d'euros reflète l'activation des frais de développement des projets.

La production immobilisée d'un montant de 133 milliers d'euros représente les projets IT immobilisés.

Les autres produits divers de gestion sont essentiellement relatifs aux gains de change sur les opérations d'exploitation pour un montant de 874 milliers d'euros, et des subventions d'exploitation pour 63 milliers d'euros.

Les reprises sur provisions et transfert de charges d'un montant de 1 140 milliers d'euros se présentent comme suit :

- les reprises de provision pour risques et charges pour un montant de 50 milliers d'euros ;
- les reprises de provision pour garantie pour un montant de 604 milliers d'euros ;
- les transferts de charges intègrent les remboursements des sinistres ainsi que ceux liés au personnel (remboursements CPAM, avantages en nature, frais de formation) pour un montant de 486 milliers d'euros.

NOTE 4.3 Achats et charges externes

Les autres achats et charges externes correspondent principalement aux coûts de sous-traitance liés au développement des projets, frais de publicité, aux honoraires d'experts-comptables, de Commissaires aux comptes et d'avocats ainsi qu'aux dépenses relatives aux frais de personnel.

En euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Achats de marchandises	3 504	619 845
Achats de matières premières et autres approvisionnements	539 558	
Autres Achats et Charges externes	64 091 013	66 926 467
TOTAL	**64 634 075**	**67 546 312**

NOTE 4.4 Autres charges d'exploitation

En euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Impôts et taxes	1 224 575	789 120
Salaires + charges sociales	30 657 038	25 524 026
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 221 670	1 289 697
Dotations aux provisions – Dépréciations des actifs	5 179 128	2 624 808
Autres charges	1 085 256	188 214
TOTAL	**40 367 667**	**30 415 866**

NOTE 4.5 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 22 940 milliers d'euros et s'analyse de la façon suivante :

En euros	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits financiers	**29 720 187**	**36 914 776**
Produits de participations	9 930 659	3 111 020
Intérêts comptes courants	13 827 878	12 454 674
Autres intérêts et produits assimilés	56 915	408 543
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 782 852	19 160 809
Différences positives de change	121 883	1 779 731
Charges financières	**6 779 696**	**26 889 369**
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 264 346	23 408 376
Intérêts et charges assimilées	5 105 433	2 086 318
Différences négatives de change	409 916	1 394 675
RÉSULTAT FINANCIER	**22 940 491**	**10 025 407**

NOTE 4.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 11 745 762 euros s'analyse de la façon suivante :

En euros	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels	**31 439 015**	**13 406 611**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 104 494	1 099 057
Produits de cession d'actif financier	30 263 322	11 519 101
Boni provenant du rachat d'actions propres	71 199	341 559
Autres produits exceptionnels	-	446 895
Charges exceptionnelles	**19 693 254**	**4 189 775**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	337 172	3 162 976
VNC immobilisations financières	17 593 111	592 690
Autres charges exceptionnelles	1 256 529	19 999
Mali provenant du rachat d'actions propres	132 694	0
Dotations aux amortissements dérogatoires, et excep.	373 748	414 111
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**11 745 762**	**9 216 836**

Le résultat exceptionnel de 11 746 milliers d'euros résulte principalement de la cession des titres des sociétés détenant les clusters brésiliens et les parcs VSM 2 et VSM 4.

NOTE 4.7 Impôt sur le bénéfice

La charge d'impôt sur le bénéfice est de 3 402 milliers d'euros, elle fait suite principalement au paiement d'un impôt à l'État Brésilien lors de la cession de sociétés immatriculées au Brésil. Cet impôt rentre dans la convention fiscale conclue entre la France et le Brésil permettant d'éviter la double imposition dans les deux états pour une même opération.

NOTE 4.8 Résultat net

Le bénéfice de l'exercice s'élève 8 930 886 euros contre une perte de 76 468 euros au 31 décembre 2020.

NOTE 5 Autres informations

Effectif réel	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
Cadres dirigeants	12	13
Cadres	225	231
Non-cadres	43	45
Intérimaires	-	1
TOTAL	**280**	**290**

Effectif moyen	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
Cadres dirigeants	11,4	13
Cadres	191,4	223,5
Non-cadres	30,9	41,25
Intérimaires	0,8	0,3
TOTAL	**234,5**	**278,05**

NOTE 6 Entreprises liées

En euros	Actif (valeurs brutes)	Passif	Compte de résultat
Produits d'exploitation et exceptionnels			80 008 574
Créances clients et comptes rattachés	42 102 239		
Charges d'exploitation et exceptionnelles			(25 577 803)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 425 561	
Produits constatés d'avance		2 810 857	

NOTE 7 Engagement hors bilan

NOTE 7.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

En milliers d'euros	Au 31/12/2021
Engagements donnés par Voltalia en faveur de ses filiales vis-à-vis de fournisseurs	59 727
Engagements donnés par Voltalia en faveur de ses filiales vis-à-vis de clients	70 202
Garanties relatives au décret de mise en sécurité des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	1 319
ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**131 248**

Il s'agit principalement de garanties de soumission, de bonne exécution, de performance ou de garanties de paiement.

Les engagements donnés par Voltalia à ses fournisseurs, dans le cadre de ses activités, sont principalement des garanties de paiement accordées dans le cadre de contrats d'approvisionnement conclus par les filiales.

Les engagements donnés par le Groupe à ses clients sont majoritairement constitués de garanties, dans lesquelles le Groupe se porte garant et solidaire de la bonne exécution des engagements contractuels, pris sur des contrats d'étude, conception, développement, construction, exploitation et maintenance. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du contrat concerné, avec un montant d'engagement plafonné. Ils constituent la majorité des engagements du Groupe envers ses clients.

Cautions et engagements donnés liés aux financements de projets

Dans le cadre de la mise en place des financements de projets, Voltalia est amené à souscrire des garanties financières aux profits de ses partenaires bancaires. Au 31 décembre 2021, ces engagements s'élèvent à 2 725 milliers euros.

Nantissements

Nantissement de 100 % des actions détenues dans ses filiales françaises au profit d'une banque ou d'un pool bancaire jusqu'au remboursement complet des financements reçus. Les filiales concernées sont 3V Développement, 3L Énergies, La Faye Énergies, Parc solaire du Castellet, Parc éolien de Molinons, Parc solaire de Coco Banane (ex-Volta Guyane), Parc solaire de Carrière des Plaines, Parc solaire de Canadel, Parc solaire de Castellet 2, Échauffour Énergie, Parc éolien de Sarry, Parc solaire de PAGAP, Taconnaz Énergies, GEP, Organabo, Cabanon et Laspeyres.

Nantissement de deux prêts, dans le cadre de financement de projet de 3 424 milliers euros au profit d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financements jusqu'à l'expiration du contrat de crédit-bail de 3V Développement et 3L Énergies.

NOTE 7.2 Engagements reçus liés aux activités opérationnelles

En milliers d'euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Engagements reçus par Voltalia par des fournisseurs	1 889	66 005
Engagements reçus par Voltalia par des clients	220	-
Subventions – engagements reçus	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**2 109**	**66 005**

Les engagements reçus de fournisseurs sont principalement des garanties de bonne exécution/bonne fin et de restitution d'acomptes accordés au Groupe dans le cadre de contrats d'approvisionnement conclus par les filiales auprès de ces fournisseurs.

Lignes confirmées de financement Corporate

Au 31 décembre 2021, Voltalia SA dispose de :

- une ligne de crédit syndiquée de 80 000 milliers d'euros à échéance décembre 2022. Cette ligne est utilisée à hauteur de 25 000 milliers d'euros ;
- une ligne de crédit syndiquée de 100 000 milliers d'euros à échéance mai 2025. Cette ligne est totalement utilisée ;
- une ligne de crédit syndiquée de 170 000 milliers d'euros à échéance décembre 2026. Cette ligne n'est pas utilisée ;
- deux lignes de crédit bilatérales non confirmées, non utilisées pour un montant total de 15 000 milliers d'euros.

NOTE 8 Rémunérations des mandataires sociaux

Le détail des rémunérations perçues ou attribuées aux dirigeants mandataires sociaux au cours de l'exercice 2021 figure dans les tableaux présentés ci-après.

Ces rémunérations ont été établies en conformité avec la politique de rémunération du Directeur Général et la politique de rémunération du Président, approuvées par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale annuelle du 19 mai 2021.

TABLEAU N° 1 : SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Présidente du Conseil d'Administration

Laurence MULLIEZ – Présidente du Conseil d'Administration	Exercice 2020 *(en euros)*	Exercice 2021 *(en euros)*
Rémunération due au titre de l'exercice [1] – (détaillées au tableau 2)	110 000	110 000
Valorisation des actions gratuites devenues disponibles au cours de l'exercice [2]	-	-
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillée au tableau 4)	-	-
Valorisation des droits à actions gratuites attribués au cours de l'exercice (détaillés au tableau 6)	-	433 245 [3]
TOTAL	**110 000**	**543 245**

(1) La rémunération fixe du Président du Conseil d'Administration a été approuvée par le Conseil d'Administration du 28 mars 2018.
(2) La valorisation des attributions de titres devenus disponibles est effectuée à la date d'acquisition. Le 31 juillet 2020, le Président du Conseil d'Administration a acquis définitivement des actions gratuites de la société Voltalia Investissement pour un montant de 44 863 euros (cf. tableau n° 7 ci-dessous).
(3) Le montant estimé des droits à actions gratuites de Voltalia SA représente la juste valeur dans le cas d'atteinte de 100 % des conditions de présence et de performance, valorisé au cours de 21,25 euros du 21 juillet 2021, date d'attribution par le Conseil d'Administration.

Directeur général

Sébastien CLERC – Directeur Général	Exercice 2020 *(en euros)*	Exercice 2021 *(en euros)*
Rémunération attribuée au titre de l'exercice (détaillée au tableau 2)	466 476	576 726
Valorisation des actions gratuites devenues disponibles au cours de l'exercice	[1]	-
Valorisation des options, des BSPCE et des BSA attribués au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des droits à actions gratuites attribués au cours de l'exercice (détaillés au tableau 6)	[2]	3 808 425 [3]
TOTAL	**466 476**	**4 385 151**

(1) La valorisation des attributions de titres devenus disponibles est effectuée à la date d'acquisition. Le 31 juillet 2020, le Directeur Général a acquis définitivement des actions gratuites de la société Voltalia Investissement pour un montant de 582 399 euros.
(2) La valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice 2020 correspond à la juste valeur estimée à la date d'attribution avec des conditions de présence et de performance cibles (100 %) Les actions gratuites attribuées au Directeur Général pour 850 000 euros sont des actions de la société Voltalia Investissement, qui contrôle Voltalia S.A. au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Cette dotation aurait dû être attribuée au cours de l'exercice 2019.
(3) En 2021, au vu des conditions de marché très compétitives et l'absence de dotation en 2020, le Conseil d'Administration a jugé nécessaire de faire une attribution complémentaire à la dotation 2021. Les deux dotations réalisées en 2021 restent soumises à des conditions de performance qui alignent l'intérêt des actionnaires avec celui du dirigeant. Le montant estimé des droits à actions gratuites de Voltalia SA représente la juste valeur dans le cas d'atteinte de 100 % des conditions de présence et de performance, valorisé au cours de bourse de l'action Voltalia SA de 21,25 euros du 21 juillet 2021, date d'attribution par le Conseil d'Administration.

TABLEAU N° 2 : RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Présidente du Conseil d'Administration

	Exercice 2020		Exercice 2021	
Laurence MULLIEZ – Présidente du Conseil d'Administration	Montants dus *(en euros)*	Montants versés *(en euros)*	Montants dus *(en euros)*	Montants versés *(en euros)*
Rémunération fixe	110 000	110 000	110 000	110 000
Rémunération variable annuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Rémunération allouée en raison du mandat d'Administrateur	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	**110 000**	**110 000**	**110 000**	**110 000**

Directeur général

	Exercice 2020		Exercice 2021	
Sébastien CLERC – Directeur Général	Montants dus* *(en euros)*	Montants versés *(en euros)*	Montants dus* *(en euros)*	Montants versés *(en euros)*
Rémunération fixe	300 000	340 000 (1)	311 250 (2)	311 250
Rémunération variable annuelle	153 000 (3)	216 000 (4)	252 000	135 000 (4)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Avantages en nature (5)	13 476	13 476	13 476	13 476
TOTAL	**466 476**	**569 476**	**576 726**	**459 726**

* *La rémunération variable annuelle due en N est versée en N+1.*
(1) *La rémunération fixe annuelle du Directeur Général avait été portée à 300 000 euros pour l'exercice 2019. La régularisation de 40 000 euros au titre de l'année 2019 a été effectuée en mars 2020.*
(2) *Comprenant une augmentation de 5 % à compter du 1er avril 2021.*
(3) *La rémunération variable pour l'exercice 2020, a été arrêtée par le Conseil d'Administration du 24 mars 2021, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations et conformément aux principes de la politique de rémunération du Directeur Général, approuvés dans la 18e résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 13 mai 2020*
(4) *La Société a versé la somme de 216 000 euros au titre du variable annuel 2019 au lieu de 198 000 euros. Le trop versé de (18 000) euros a été régularisé au cours du premier semestre 2021.*
(5) *Montant de la contribution de l'assurance GSC.*